

La Voix des Paysans



Organe de l'Union Syndicale des Paysans de Vendée et Loire-Inférieure

et de la Fédération des Syndicats Chrétiens d'Exploitants Agricoles

FÉDÉRATION DES SYNDICATS CHRÉTIENS
D'EXPLOITANTS AGRICOLES

Siège Social : 5, Rue Cadet - PARIS (9°)


Action et Défense Professionnelle

SECRETARIAT GÉNÉRAL :

M. LOISY, Boîte Postale N° 4, La Roche-sur-Yon

C. G. POSTAUX NANTES 317 05

LOISY, Les Lucs-sur-Boulogne

 Celui qui
s'abstient, et croit
ainsi ne rien faire
de mal, ne fait en
réalité rien de bon.

NOTRE CAMPAGNE POUR LES CHEMINS RURAUX

Nous sommes heureux de signaler à nos camarades que notre campagne commence à porter ses fruits.

Premier résultat

D'abord dans un grand nombre de communes on remarque l'activité particulière des Municipalités qui reconnaissent de nouveaux chemins et s'emploient à l'amélioration des chemins ruraux.

Une personnalité bien informée nous disait ces jours-ci que jamais la Préfecture n'avait eu autant de demandes à examiner.

C'est donc un premier résultat pratique.

Deuxième résultat

Coup sur coup deux propositions de résolution ont été déposées sur le bureau de la Chambre, invitant le Gouvernement « à déposer un projet de loi assurant la mise en état et l'entretien permanent des chemins ruraux ».

La première porte le numéro 1.744 et a été déposée par MM. de Framond, Joseph Bastide, Bousquet et Temple. Ils demandent la modification de la loi de 1881 en citant la campagne de notre Union Syndicale.

La deuxième porte le numéro 1.863 et date du 9 février 1937. Elle a été déposée par MM. Le Cour Grandmaison, de La Ferronnays, Bardoul, de Montaigu, Boux de Casson et de Suzannet et cite textuellement quelques passages de nos articles et de notre lettre aux Parlementaires.

Troisième résultat très important

Nous savons que, s'attelant à la besogne, un groupe imposant de députés prépare deux projets de loi, l'un modifiant la loi de 1881, l'autre affectant des ressources pour la mise en état de nos chemins, ce qui est exactement le programme que nous avons proposé.

Nous voici donc entrés, après avoir alerté l'opinion et les Parlementaires, dans la phase des réalisations. Nous suivrons tous ces efforts de très près et, au besoin, nous interviendrons chaque fois qu'il sera nécessaire.

La Voix des Paysans.

Union Syndicale des Paysans de Loire-Inférieure ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE

En raison de l'ampleur prise par notre mouvement syndical en Loire-Inférieure au cours de l'année écoulée il devenait indispensable désormais de grouper les syndicats existants dans ce département dans sa vie propre, son bureau et son conseil syndical particulier quoique restant connue par le passé étroitement liée au sein de la Fédération des Syndicats Chrétiens d'Exploitants Agricoles à l'Union de Vendée.

La nécessité se faisait sentir également pour agir et être agréé près de certains organismes départementaux d'avoir une organisation propre à la Loire-Inférieure. D'autre part, nombre de questions particulières à nos régions demandant à être examinées de près, il était urgent de désigner un conseil syndical qui puisse grâce à la collaboration effective de représentants de tous nos groupes se consacrer à cette tâche importante.

Aussi le dimanche 14 février, à 9 heures et demie, une cinquantaine de délégués représentant la presque totalité des Syndicats Paysans de Loire-Inférieure se réunissaient rue de Bel-Air dans une salle aimablement mise à notre disposition par nos amis de l'Union Régionale des Syndicats Chrétiens.

J. Martineau qui préside la réunion remercie tous les délégués présents et en quelques mots définit le but de la réunion.

Il remercie aussi tout particulièrement notre sympathique ami M. Beillevaire, de l'accueil cordial qu'il nous réserve toujours rue de Bel-Air. — M. Beillevaire, dans une courte allocution donne à l'Assemblée quelques conseils d'ordre général, indications toujours très utiles parce que le fruit d'une longue expérience des choses syndicales.

Après lecture donnée par le président de séance, l'Assemblée déclare unanimement faire sienne la Déclaration des principes de l'Union Syndicale des Paysans de Vendée (adoptée le 9 juillet 1933).

On aborde ensuite l'étude des statuts. Ceux de l'U. S. P. V. servent de base, ils sont d'ailleurs l'objet de la part de l'Assemblée de nombreuses modifications de détail. Après une discussion particulièrement longue et animée, ils sont adoptés.

Un ou plusieurs exemplaires de ces statuts seront envoyés dans chaque Syndicat.

On passe ensuite à l'élection du Conseil Syndical. Cette élection a lieu au bulletin secret.

Sont déclarés élus :
MM. Georges Vivant, Saint-Julien-de-Concelles.

Pierre Forgeau, Legé.
Jean-Marie Cormerais, La Haie-Fouassière.
Emile Meillerais, Saint-Julien-de-Concelles.
Richard, à Gétigné.
Jules Brelet, Le Loroux-Botttereau.
Léon Guibert, Haute-Goulaine.
Léon Dollet, La Haie-Fouassière.
Jean Charbonnier, Barbechat.
Louis Brelet, Basse-Goulaine.
Jean Gouraud, Gorges.
Léon Heurtaud, Monnières.
X... à Y...
Jean Martineau, Legé.
Soit 14 membres.

Le Conseil Syndical procède ensuite à la nomination du bureau. Le Président de la Fédération J. Martineau déclare ne pouvoir accepter aucun siège dans le bureau de l'Union de Loire-Inférieure comme dans celle de Vendée, désirant se consacrer au service des intérêts généraux de la Fédération. Il assure cependant le bureau qui sera élu de son concours et de sa collaboration permanente.

Sont élus : Président de l'Union :

G. Vivant, St-Julien-de-Concelles.
Secrétaire : Emile Meillerais, St-Julien-de-Concelles.
Trésorier : Jean-Marie Cormerais, La Haie-Fouassière.

Conformément aux statuts adoptés le Conseil Syndical se réunira au siège social, 10, rue de Bel-Air, à Nantes, tous les trimestres au moins et plus souvent si c'est nécessaire. Le bureau se réunira tous les mois.

Avant de terminer la réunion, J. Martineau adresse à l'assistance ses félicitations pour la belle tenue de la séance et ses vœux pour la nouvelle union. Il invite tous les assistants à se faire les propagandistes de notre idée syndicale. Nul doute que tous ceux qui étaient présents, militants convaincus, se mettront à la besogne avec plus d'ardeur que jamais.

La séance est levée à 12 h. 45 et, pour continuer notre bonne tradition, on s'en fut trinquer d'un bon verre de muscadet à la prospérité de notre Union Syndicale.

Un délégué.

Dans les chaintres...

Dimanche dernier, entre deux « couachées », nous causions syndical.

Il y avait là un jeune, plein d'enthousiasme et qui parlait d'abondance, disant la nécessité de se grouper, de s'entendre et tous ses auditeurs, sauf un, approuvaient ce qu'il disait.

En sortant du café, je me sens pris par le bras et quelqu'un, un cultivateur, tandis que, d'une main, il désignait le jeune homme, me dit à l'oreille : « C'est un arriviste ».

— Et pourquoi donc ?

— Parce que, vous l'avez bien compris, s'il veut fonder un syndicat, c'est pour en être le président!!!

— Mais pourquoi pas, puisqu'il connaît bien la question? C'est précieux d'avoir à la tête d'un syndicat un jeune qui sait ce qu'il veut et qui peut rendre de gros services.

— Moi, je n'y adhérerai pas, je ne veux pas l'aider à faire le « glorieux ».

Et voilà comment, quand il se trouve un homme dévoué pour prendre en mains la défense de nos intérêts, il y a toujours des gens pour le diminuer par avance et aussi, trop souvent, l'empêcher de donner sa mesure et de se rendre utile à ses camarades.

Il faut suivre ceux qui ont le courage de se mettre à la tête d'un syndicat, il faut les aider, car ils sont rares et c'est parce qu'ils sont rares que les paysans ne sont pas organisés.

D'ailleurs, si un syndicat vit comme il se doit, un dirigeant n'est jamais seul, car un syndicat ne doit fonctionner et décider que par la collaboration de tous les syndiqués.

Ne décourageons pas les bonnes volontés et ayons la volonté au contraire de soutenir ceux qui ont le talent et le courage de constituer un syndicat paysan. Il y va de l'intérêt de tous.

DUBOCAGE.

Il est rappelé à tous les militants de notre action de ne pas manquer de signaler au Secrétariat ceux de nos camarades qui désirent mieux connaître notre organisation et voir se fonder chez eux un Syndicat communal.

Nous sommes à leur entière disposition.

Le Secrétariat.

LA VIE SYNDICALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de l'Union Syndicale des Paysans de Vendée a eu lieu le 21 février 1937, à 9 h. 30, rue Haxo, à La Roche-sur-Yon.

M. Athanase Boisliveau, président, ouvre la séance et donne aussitôt la parole à J. Martineau, président de la Fédération des Syndicats Chrétiens d'exploitants Agricoles, qui remercie l'Assemblée et fait part du deuil qui frappe l'un de nos meilleurs camarades, notre trésorier Louis Chabot, qui vient de perdre son père, et propose de hâter la réunion pour permettre aux membres du bureau d'assister à la sépulture qui a lieu l'après-midi.

L'appel des Syndicats est fait par le Secrétaire général. Les représentants des quatorze Syndicats dont les noms suivent répondent à l'appel : Aiguillon-sur-Vie, Aubigny, Commequiers, Challans, Chauché, Les Essarts, Falleron, Froidfond, Les Lucs-sur-Boulogne, La Chapelle-Achard, Saint-Etienne-du-Bois, Saint-André-Goule-d'Oie, Saligny, Vendrennes.

J. Martineau rappelle le geste regrettable de trois syndicats qui partis d'enthousiasme ont démissionné (3) parce que nous demandions une cotisation trop élevée, ce qui dans deux cas n'est en réalité qu'une division provoquée par des questions d'ordre politique. Il fait remarquer que la politique ne peut que nous désunir. Aussi sur le terrain Syndical et professionnel nous devons nous abstenir totalement en songeant à tout le mal qu'elle peut faire aux ruraux. Il annonce d'ailleurs que sur ces trois Syndicats deux sont en train de se reprendre.

Un rapport moral, que nous publions d'autre part, est ensuite donné par le Président et approuvé par l'Assemblée.

Situation financière. — En l'absence du trésorier, la situation financière est donnée par le secrétaire de la Fédération. Il a été permis de constater l'amélioration très sensible de nos finances, mais nous ne devons pas perdre de vue que nous ne pourrions aller de l'avant que dans la mesure où nos ressources le permettent.

Chemins ruraux. — L'Assemblée approuve la campagne faite en faveur de la réfection de nos chemins ruraux, et demande que l'Union Syndicale fasse tout ce qui sera en son pouvoir pour aboutir à un résultat.

L'Assemblée remercie la grande presse ainsi que les journaux régionaux qui se sont intéressés à la question. Certains grands quotidiens n'ont pas hésité à venir se renseigner sur place et ont été tout à fait édifiés.

M. E. Chaillou fait remarquer le silence de certains journaux et aussi l'attitude fâcheuse de « La Dépêche Vendéenne », du « Petit Vendeen », et du « Publicateur de la Vendée ». J. Potier invite ceux qui ne connaissent pas l'état de nos chemins à venir se renseigner sur place.

Echanges blé, pain. — L'Assemblée reconnaît que l'Union Syndicale a coupé court aux prétentions du Syndicat de la boulangerie, en ce qui concerne l'échange. Des modifications à apporter à ce problème sont à l'étude.

Le problème étant des plus complexes, l'Union se renseignera par tous les moyens et cherchera ensuite à obtenir une réglementation d'ordre générale.

Election à la Chambre Syndicale. — En raison de la constitution de l'Union Syndicale des Paysans de Loire-Inférieure, quatre de nos camarades habitant ce département sont démissionnaires.

Ce sont : MM. Martineau, Forgeau, Mercière, Vivant.

Pour pourvoir à leur remplacement une liste de cinq membres prise parmi les syndicats nouvellement formés est mise aux voix et élue à l'unanimité de l'Assemblée. Voici les noms : MM. Renaudineau de Challans, Chacun, de Saint-André-Goule-d'Oie, Loizeau, de Vendrennes, Mériaux, des Lucs-sur-Boulogne, Martineau, de Legé.

Il a été procédé ensuite à l'élection d'un vice-président en remplacement de J. Martineau qui, en raison de sa nomination à la présidence de la Fédération des Syndicats Chrétiens d'exploitants Agricoles était démissionnaire.

Le vote a eu lieu au bulletin secret et a donné lieu aux résultats suivants : M. Pontoreau, de Froidfond 10 voix, M. Loizeau, de Vendrennes, 1 voix, 1 bulletin blanc. En conséquence, A. Pontoreau est nommé vice-président.

Election au Conseil Fédéral. — L. N. S. P. V., ayant à désigner deux membres au Conseil Fédéral, nos camarades A. Boisliveau, président et A. Pontoreau, vice-président, ont été désignés et élus à l'unanimité.

Les lois sociales et l'Agriculture. — L'Assemblée reconnaît que quelques améliorations ont été apportées depuis quelque temps à l'Agriculture, mais que néanmoins, il reste beaucoup à faire. Etant donné que nos conditions de travail ne sont pas les mêmes que celles d'autres professions, nous demandons que les pouvoirs publics tiennent compte des desiderata formulés par les travailleurs ruraux.

Voici le vœu qui a été émis à cet effet par l'Assemblée.

« L'Union Syndicale des Paysans de Vendée, réunie en Assemblée Générale, le 21 février 1937, à La Roche-sur-Yon.

« Considérant que depuis longtemps, l'Agriculture est traitée en parente pauvre;

« Qu'elle est aussi nécessaire à la prospérité du pays que toute autre corporation;

« Que dans les réformes sociales actuelles, beaucoup d'améliorations pourraient lui être apportées; Demande aux pouvoirs publics que tous efforts soient effectués afin de venir en aide et d'améliorer le sort des travailleurs de la terre.

« Avant de clore la réunion, J. Martineau dit son ferme espoir de nous retrouver ensemble l'année prochaine. Il rappelle en quelques mots ce que nous a valu la ligne de conduite que nous avons adoptée et dont nous ne nous départirons pas. Nous avons dû subir des attaques qui sont restées sans effet devant la précision des principes qui nous dirigent.

En terminant, il fait un appel pressant aux militants et demande à tous de se faire propagandistes.

Pour l'honneur de la classe paysanne dit-il. En avant !

La séance est levée à 12 h. 15.

Rapport du Président à l'Assemblée Générale du 21 Février 1937

Mes chers Amis,

L'année dernière, à l'occasion de notre dernière Assemblée Générale, après vous avoir énuméré les progrès réalisés au cours de l'année 1935, j'avais laissé entrevoir mon espérance dans la prospérité de notre œuvre, et je pensais bien que notre force allait bientôt nous permettre d'élever la voix pour de justes revendications. Mon espoir s'est réalisé.

Depuis notre dernière Assemblée générale, dans le domaine de la

propagande, grâce à notre ami Martineau et au camarade Loisy, un effort considérable a été fait. Treize syndicats ont été fondés. En Loire-Inférieure : La Chapelle-Basse-Mer, La Haie-Fouassière, Haute-Goulaine, Monnières, Gorges, Le Loroux-Bottreau, Gétigné.

En Vendée : Challans, Le Perrier, Commequiers, Saint-André-Goule-d'Oie, Sainte-Florence-de-l'Oie.

Inutile de vous dire que notre force grandit, et il le faut dire aussi, d'autres syndicats seraient fondés, car nous trouvons partout un grand enthousiasme pour notre formule d'avenir, si notre situation financière ne nous avait pas momentanément arrêtés.

Le plus grand acte de l'année a été notre affiliation définitive à la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens. Nous formons désormais une branche de ce mouvement par la création de la Fédération des Syndicats Chrétiens d'exploitants Agricoles, dont notre ami Martineau est le Président.

Cette organisation qui promet de devenir très vaste, sera pour nous un grand honneur, car elle est vraiment sortie de chez nous. Ce sont les principes de l'Union Syndicale qui en sont la base, et le camarade Martineau vous en dira tout à l'heure quelques mots.

Durant le cours de cette année, notre activité ne s'est pas arrêtée un seul instant. Tout le monde se souvient de notre attitude vis-à-vis des boulangers au sujet de l'échange du blé contre pain. Partout où il y avait un syndicat actif, les conflits ont été réglés à l'amiable et sur le champ, ce qui prouve une fois de plus que les paysans unis sont une force.

Notre campagne pour les chemins ruraux amorcée depuis plusieurs mois déjà se continue, nous pouvons dire avec succès. Toute la presse a été alertée et fait campagne avec nous, et il appartient, je crois, à tous nos présidents de syndicats et à tous nos amis de faire pression sur leur municipalité, et surtout pour que se solutionne cette revendication qui est des plus urgentes.

N'est-il pas paradoxal dans le siècle où nous vivons, où le luxe étale sa splendeur au sein de nos villes (nous pourrions nous en rendre mieux compte quand sera ouverte l'exposition internationale) de patauger dans la boue et de vivre la moitié de notre vie de travail dans les conditions que vous connaissez tous. Si nous pouvions exposer un de nos chemins avec ses ornements, peut-être ferait-on comprendre à nos gouvernants l'état dans lequel nous vivons ? Nous continuerons donc notre campagne jusqu'à satisfaction.

Au point de vue financier, si les mesures que nous avons prises en relevant le prix de la cotisation nous ont valu quelques déflections, nous avons cependant amélioré considérablement l'état de nos finances. Tout à l'heure, notre secrétaire E. Loisy vous en donnera un compte rendu.

Faites comprendre à tous que si nous voulons vivre, il nous en faut les moyens. Les propagandistes et les dirigeants se dépensent sans compter. On nous demande de plusieurs côtés, mais ce n'est qu'avec beaucoup de frais que nous pouvons déplacer et faire les voyages que cela nécessite.

J'apprends à la dernière heure que nos amis de Loire-Inférieure viennent de fonder eux aussi leur Chambre Syndicale, et de ce fait quatre de nos amis vont quitter notre Chambre Syndicale. Ils ont été pour nous de bons collaborateurs et remerçons nos amis P. Forgeau, Mercière et G. Vivant, quand au quatrième qui est là aujourd'hui, il viendra je l'espère dans toutes nos grandes réunions et partout où le besoin s'en fera sentir. C'est vraiment lui, J. Martineau, l'âme de notre mouvement, aussi, je crois être l'interprète de tous en lui di-

sant aujourd'hui merci. Je le félicite de tout cœur pour l'œuvre accomplie, et soyez assurés que comme Président de la Fédération des Syndicats Chrétiens d'exploitants Agricoles, il fera son devoir et nous conduira toujours dans le droit chemin.

Et maintenant, mes amis, tous au travail, ne perdons pas notre temps, serrons-nous les coudes, marchons tous dans l'union la plus étroite pour le plus grand bien de la collectivité.

Au moment où la crise semble enfin vouloir s'atténuer que s'ouvrent devant nous des jours meilleurs, que des lois sociales semblent venir à notre aide, ne perdons pas de vue, qu'en cas de mauvais jours, nous ne serons jamais trop unis.

Nous continuerons donc, mes amis, avec une nouvelle ardeur, dans l'ordre et dans la paix, à améliorer notre sort et celui de tous les travailleurs de la terre.

Le barquet

A l'issue de la réunion, un banquet réunissait de nouveau les Syndicalistes à l'Hôtel de France.

Avec une présentation impeccable, un excellent repas fut servi. Les vins blancs et rouges, servis en abondance, furent particulièrement appréciés. Entendu cette réflexion (Il n'y a pas de noah dedans).

Ce qui caractérisait le plus ces agapes, c'est bien l'atmosphère de fraternité et de franche camaraderie qui y régnait. On se comprend tellement entre cultivateurs, et on est heureux dans notre dur labeur de se retrouver (ce qui n'arrive pas souvent) entre nous, ou l'on peut dire franchement ce que l'on pense, où l'on se sent chez soi, et où l'on peut donner libre cours à ce que l'on a sur le cœur.

Chauché

Réunion du 14 Février

A midi, a eu lieu notre réunion. Etaient présents : une cinquantaine d'adhérents.

Il fut question des engrais de printemps. Nous prenons une commande de riz, ainsi que de pommes de terre pour semence.

Ensuite, nous faisons appel aux retardataires qui n'ont pas encore payé leurs cotisations.

Avant de terminer, le secrétaire met au courant nos adhérents de la campagne menée par l'Union Syndicale en faveur de nos chemins ruraux, puis il fait appel aux volontaires pour aller l'accompagner, dimanche prochain, à la réunion générale, à La Roche-sur-Yon.

Notre prochaine réunion aura lieu le 14 mars, dans la même salle. Nos adhérents sont invités à y venir plus nombreux.

Un Sydiqùé.

Froidfond

A la réunion du 7 février, quelques retardataires se sont empressés de régler leurs cotisations.

Les dirigeants se font un devoir d'exprimer leurs remerciements aux syndicalistes qui, malgré l'augmentation des cotisations, qui, du reste, était nécessaire pour la raison que chaque syndiqué connaît maintenant, n'ont pas hésité à nous apporter leur appui.

Un souhait de bienvenue est adressé aux 10 nouveaux adhérents qui vont sans doute être rejoints d'ici peu par un autre groupe qui s'apprete à adhérer à notre groupement.

Tous les adhérents sont prévenus qu'à la réunion du premier dimanche de mars, il faudra faire les

Au dessert, Marcel Loizeau, le plus jeune de la Chambre Syndicale et nouvellement élu, dit sa volonté de travailler de son mieux à l'Union des cultivateurs.

C'est ensuite le nouveau vice-président, Alexandre Pontoreau, qui très modestement, promet de faire son possible pour la marche en avant de notre Union Syndicale.

Jean Martineau prend à son tour la parole. Il rédit avec quel enthousiasme fut accueillie notre Fédération au Congrès de la C. F. T. C. à Paris par plus de 500 délégués de diverses corporations.

Ce n'est pas sans émotion qu'il rappelle ensuite les débuts de l'Union Syndicale, où, en plein hiver, sous la neige il fallait parfois franchir des distances considérables en bicyclette, pour prendre contact avec les premiers militants de notre action Syndicale, faire des réunions. Cela était, dit-il, le gage de notre action future, partout, nous sentions un enthousiasme très grand pour notre mouvement naissant.

Aujourd'hui, nous avons une voiture, nous avons des moyens plus grands, et nous avons surtout notre affiliation à la C. F. T. C.

Nous sommes, dit-il, des hommes qui voulons la collaboration dans tous les domaines de l'activité économique et sociale.

J. Martineau fait ensuite un appel pour une adresse de sympathie au Président de la Confédération Jules Zirnheld, ce qui déclenche des applaudissements prolongés.

Un toast est enfin porté en l'honneur de Jules Zirnheld, Gaston Tessier, Secrétaire Général de la Confédération et Beillevaire, de l'Union régionale, à Nantes.

Nous nous sommes quittés plus résolu que jamais à aller de l'avant pour la défense et l'honneur des travailleurs de la Terre.

VENDEE

Chauché

Réunion du 14 Février

A midi, a eu lieu notre réunion. Etaient présents : une cinquantaine d'adhérents.

Il fut question des engrais de printemps. Nous prenons une commande de riz, ainsi que de pommes de terre pour semence.

Ensuite, nous faisons appel aux retardataires qui n'ont pas encore payé leurs cotisations.

Avant de terminer, le secrétaire met au courant nos adhérents de la campagne menée par l'Union Syndicale en faveur de nos chemins ruraux, puis il fait appel aux volontaires pour aller l'accompagner, dimanche prochain, à la réunion générale, à La Roche-sur-Yon.

Notre prochaine réunion aura lieu le 14 mars, dans la même salle. Nos adhérents sont invités à y venir plus nombreux.

Un Sydiqùé.

Froidfond

A la réunion du 7 février, quelques retardataires se sont empressés de régler leurs cotisations.

Les dirigeants se font un devoir d'exprimer leurs remerciements aux syndicalistes qui, malgré l'augmentation des cotisations, qui, du reste, était nécessaire pour la raison que chaque syndiqué connaît maintenant, n'ont pas hésité à nous apporter leur appui.

Un souhait de bienvenue est adressé aux 10 nouveaux adhérents qui vont sans doute être rejoints d'ici peu par un autre groupe qui s'apprete à adhérer à notre groupement.

Tous les adhérents sont prévenus qu'à la réunion du premier dimanche de mars, il faudra faire les

commandes de sylvinites, phosphates, supers, scories, chaux, etc...

Pour les sylvinites, bien spécifier ceux qui désireront la recevoir en vrac ou en sacs.

Les sacs sont ordinairement facturés 2 fr. 50.

Les Essarts

Compte rendu de notre réunion du 7 Février

Notre réunion de février fut peu importante. Une quarantaine d'adhérents étaient présents. Il faut convenir qu'il faisait un très mauvais temps.

Les prix des engrais ont été donnés et le secrétaire a eu pas mal de commandes à enregistrer.

En ce qui concerne l'épandage de l'acide, deux machines à bœufs sont à notre disposition. La location est fixée à 9 francs par bonbonne de 100 kgs.

Sauf avis contraire, les réunions auront lieu le premier dimanche de chaque mois, et il ne serait plus fait d'annonces à la porte de l'église. Les adhérents qui ont souscrit, l'année dernière, pour la caisse locale, sont priés de venir à la réunion de mars pour y toucher leurs intérêts.

Très nombreux sont ceux qui ont payé leur cotisation de l'année en cours, mais il y a encore quelques retardataires. J'ose espérer qu'ils ne se feront pas tirer l'oreille pour s'acquitter de cette petite dette.

E. CHAILLOU.

Saint-Etienne-du-Bois

Une réunion du syndicat a eu lieu le premier dimanche de janvier. Beaucoup de nos camarades ont compris la nécessité qui s'imposait de continuer avec de plus en

plus d'entrain, notre mouvement syndical professionnel.

A cette réunion, il fut procédé au renouvellement du bureau. Le vote eut lieu à bulletin secret. Furent nommés : Président : V. Babinot, (sans changement); Secrétaire : L. Rabaud, (sans changement); Trésorier : A. Loisy, nouvellement élu.

Après avoir discuté sur la marche à suivre pour l'avenir, il fut question d'organiser une réunion générale de tous les cultivateurs de la commune.

Nous nous étions pour cela assurés le concours de notre dévoué camarade J. Martineau.

C'est le 28 janvier, à 7 h. 30 du soir, dans la grande et belle salle du patronage, mise aimablement à notre disposition, que plus de 120 cultivateurs sont venus, malgré un temps affreux qui retarda un peu la réunion, de tous les points de la commune.

Le président, V. Babinot, remercie en quelques mots nos camarades qui n'ont pas hésité à se déplacer malgré la tempête.

J. Martineau prend ensuite la parole et, pendant près de deux heures, parle de notre action syndicale professionnelle.

Le sujet qui nous intéressait particulièrement était l'affiliation de l'Union à la C. F. T. C. L'orateur nous dit les raisons pour lesquelles nous avons adhéré à la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens. Nous voulons, dit-il, défendre notre profession d'une façon énergique (elle en a bien besoin), mais cela dans le calme et la justice.

Nous remercions notre camarade Martineau de ses bonnes paroles. Les cultivateurs de Saint-Etienne-du-Bois ne resteront pas en arrière pour la défense de leur métier.

AVIS. — A la dernière réunion, grande préoccupation sur les engrais de printemps. Déjà, pas mal de commandes ont été faites. Ne nous mettons pas en retard si nous voulons des prix favorables et n'oublions pas surtout d'assister aux réunions mensuelles; cela est très important, et enlèverait du travail et beaucoup de chemin à ceux qui sont chargés de s'en occuper.

Rendez-vous le dimanche 7 mars à 9 heures, hôtel Vrignaud.

Le Secrétaire :
L. RABAUD.

Le Loroux-Bottreau

A la dernière réunion, le bureau a été ainsi constitué :

Président : D. Marchais; Vice-Président : J. Brelet; Secrétaire-Trésorier : H. Marchais.

Commission administrative : J. Têdoie, J. Luneau, J.-M. Simoneau, H. Morinière, J. Florence.

Le bureau s'étant réuni, a étudié plusieurs questions d'ordre local et d'ordre général.

Il a été décidé que la réunion mensuelle aurait lieu le troisième dimanche de chaque mois au Café des Amis. La question des achats en commun ainsi que la liaison qu'il y aurait lieu d'entretenir avec nos camarades paysans des communes voisines, afin de se communiquer les renseignements pouvant intéresser nos camarades a été aussi étudiée.

La prochaine réunion aura lieu le dimanche 21 mars.

Le Président :
D. MARCHAIS.

PROPAGANDE

La Haye-Fouassière

En février, a eu lieu à La Haye-Fouassière, une importante réunion syndicale.

Près de 200 cultivateurs étaient venus entendre un exposé sur l'Union Syndicale des Paysans de Vendée et de Loire-Inférieure, donné d'une façon claire et précise par J. Martineau, Président de la Fédération.

Nul doute que nos camarades ont compris la nécessité du syndicat professionnel, et qu'ils viendront nombreux grossir nos rangs.

Vertou

Le même jour, en la Salle Paroissiale de Vertou, un certain nombre de cultivateurs sont également venus prendre contact avec les propagandistes de l'Union.

Après une causerie de J. Martineau, l'auditoire fut tout-à-fait convaincu de la nécessité de s'unir en vrai syndicats professionnels et une réunion plus importante fut envisagée.

AVIS

Des camarades de régions viticoles de Loire-Inférieure se plaignent du manque de fumier nécessaire à leur vignoble, qui leur était fourni par les centres de cavalerie, aujourd'hui motorisés.

Tous les syndicats sont invités à rechercher les moyens de solutionner cette question.

Adresser tous renseignements au secrétariat.

DE LA DISCIPLINE

Nous remercions sincèrement les militants ainsi que les adhérents qui nous ont aidés à faire comprendre dans nos syndicats la nécessité de faire un petit sacrifice pour la défense de leurs intérêts.

Grâce à eux, malgré l'augmentation des cotisations, la grande majorité de nos adhérents nous est restée fidèle et nous continuons par ailleurs la formation de nouveaux syndicats qui viennent tous les jours grossir nos rangs. Et maintenant, forts de notre affiliation à un organisme puissant qui nous aidera le cas échéant à faire valoir nos revendications, continuons à marcher à l'avant-garde de ce mouvement de paysans qui ont tant à faire pour obtenir la place qui leur est due dans notre société. Pour cela, nous rappelons que chaque syndicat devra continuer à suivre la ligne de conduite que nous a tracé notre déclaration de juillet 1933, date de notre fondation, ainsi que les articles de nos statuts,

Le Secrétaire : SAUVAGET.

Les vignes à complant

Simple questions

Les opinions de Boulay-Paty sur les vignes à devoir de tiers et de quart en Loire-Inférieure, le décret de l'an VIII sont-ils, oui ou non, en contradiction formelle avec toute la documentation concernant le complant breton sous l'ancien régime?

Un juriste, un légiste, une lettre capable de critique peuvent-ils reconnaître la moindre autorité juridique à l'ordonnance de l'intendant du 8 mai 1732, à l'ordonnance des Etats du 11 novembre 1760. L'intendant et les Etats n'ayant ni mission, ni mandat pour régler et définir les droits des contractants; l'intendant, les Etats, les intéressés, les administrations n'ayant jamais respecté que très partiellement ces ordonnances?

Le bail de la Sauzinière est-il un bail à ferme? Le bail à complant est-il, sous l'ancien régime et la nouvelle législation, un contrat semblable — la perpétuité exceptée — à notre actuel contrat de rente viagère?

Que valent devant la conscience et devant la loi les affirmations d'un sabbat présentées comme « Usages locaux de la Loire-Inférieure » et reproduisant les sophismes d'un Lucas-Championnière qui avait assimilé le contrat de complant à un contrat de fermage, qui avait appliqué au complant les règles, lois, droits et coutumes régissant le bail à ferme?

Pourquoi le silence de Roger Grand en 1930, de Delalade en 1898, de Sibille et Quignard aux environs de 1860 sur ces sophismes et cette assimilation?

Pourquoi le silence des mêmes auteurs et, avant eux, le silence de Boulay-Paty sur la pétition des complanteurs sur l'an VIII, sur la pétition de tous les vignerons du Comité Nantais en 1778, sur l'arrêt du parlement du 13 août 1623 sur l'insertion de cet arrêt dans la coutume de Bretagne au XVIII^e siècle?

Pourquoi Delalade et Robert n'ont-ils pas cité le bail à ferme de la Sauzinière parmi les Caux à complant.

Tous les actes de propriété, toutes les archives des contrôles, insinuations, hypothèques, enregistrements jusqu'en 1861 ne reconnaissent-ils, ne proclament-ils pas qu'un colon appartient la propriété foncière de la vigne qu'il cultive, qu'au bailleur appartiennent les droits aux redevances, les rentes foncières, une part de vendange, les chapons, les sous de rente?

Toutes les modifications apportées au contrat depuis 140 ans n'ont-elles pas été effectuées à l'insu du colon sans l'autorisation du colon, à l'encontre des intérêts du colon?

Si le bailleur avait été traité depuis 140 ans comme l'a été le colon, le bailleur n'insisterait-il pas auprès de toutes les juridictions, de toutes les autorités pour que la vérité soit enfin proclamée pour que les droits des contractants soient reconnus et rétablis, pour que les lois de la plus élémentaire justice soient, pendant le contrat et à la rupture du contrat, respectées?

Joseph BRETONNIERE,
licencié en droit.

Note de la Rédaction

L'abondance des matières nous oblige à reporter à notre prochain numéro la suite de l'article de E. Meillerais « Question laitière »

Unissons-nous !

Groupons-nous !

Défendons-nous !

LOIRE-INFÉRIEURE

Avis à tous les Syndicats de Loire-Inférieure

Il est rappelé que tous les agriculteurs qui emploient du personnel salarié pendant plus de 75 jours par an doivent faire partie d'une Caisse d'Allocations Familiales.

Les Secrétaires de Syndicats sont priés d'adresser la liste de leurs membres assujettis à la loi à la

Caisse Mutuelle d'Allocations Familiales Agricoles de la Loire-Inférieure

10, Rue de Bel-Air, NANTES

qui enverra à chacun d'eux la documentation nécessaire et qui pourra recevoir leur adhésion.

Géliné

Le mercredi 10 février, les adhérents au Syndicat Paysan de Géliné furent convoqués en réunion générale dans le but d'élire le bureau définitif.

Le Conseil d'Administration fut élu à bulletins secrets et majorité absolue. Il est composé de 7 membres :

Président : Auguste Pavageau.

Vice-président : Pierre Blouin.

Secrétaire : Louis Orioux.

Trésorier : Théophile Chaillou.

Assesseurs : Henri Bretaudeau, Francis Richard, Marcel Brin.

Gorges

Comme dans les communes environnantes où l'Union Syndicale s'accroît de plus en plus, Gorges groupa un bon nombre de cultivateurs en sa réunion du 21 février.

Après avoir entendu les conseils qui y furent donnés et le but pour lequel travaillera désormais notre Syndicat Paysan, chacun se fit un devoir de verser la cotisation annuelle de vingt francs somme qui est absolument nécessaire pour la marche en avant et le développement de l'Union Syndicale.

Quoique pas très nombreux pour l'instant nous espérons que notre Syndicat verra bientôt de nouveaux membres.

Déjà, une forte commande de chaux y fut décidée, et dans nos prochaines réunions, nombreux projets y seront discutés.

Le Bureau.

La Bénate

Notre réunion mensuelle a eu lieu comme d'habitude, au café Jubin, après la grand-messe.

Un bon nombre d'adhérents étaient présents. Nous avons eu à encaisser les dernières cotisations. Quelques camarades ayant trouvé le montant trop élevé, ont dû se retirer sans payer leur cotisation; malgré cela, d'autres camarades, comprenant la nécessité qu'il y a de s'unir, ont donné leurs adhésions,

ce qui remonte le nombre d'adhérents comme en 1936.

Nous avons discuté sur la question maréchallerie et il a été décidé, vu l'augmentation, d'augmenter de 0, fr. 50 les fers à bœufs, prix encore inférieur à certains endroits.

Le secrétaire a eu à enregistrer certaines commandes, notamment celle de bouillie azur et sulfate de cuivre pour la vigne, de café et de pommes de terre de semence.

Nous avons, en outre, quelques sacs de riz disponibles.

Ceux qui désirent passer leur acide sulfurique à la machine du syndicat, sont priés de s'adresser au camarade Ernest Brossard, du Bois-Joli, ou au secrétaire.

Nous encourageons nos camarades à bien vouloir passer leurs commandes les jours de réunion, c'est tout-à-fait nécessaire afin de ne pas retarder l'envoi des commandes, pour ne pas changer les prix et les conditions qui nous ont été fixés; avec le concours et le dévouement de tous, nous pouvons avoir des prix pas trop élevés.

Notre réunion de mars aura lieu comme de coutume, le 14, après la grand-messe. Nous comptons sur la présence de tous les camarades.

Le bureau du syndicat.

Legé

Nos réunions

La réunion de février a eu lieu comme de coutume, le premier dimanche. Il a été procédé, à cette réunion, au paiement des engrais azotés (Nitrams).

La réunion de mars aura lieu le premier dimanche, hôtel Yon, à 9 heures. A cette réunion, commande de superphosphate. Nous ferons venir cet engrais en accord avec nos amis de Saint-Etienne-du-Bois, ce qui nous permettra d'avoir des prix intéressants. Que tout le monde soit présent et que personne n'oublie qu'au dessus de ces questions de commerce, l'œuvre de défense professionnelle exige l'assistance de tous les syndiqués à la réunion.

Le Secrétaire : SAUVAGET.

DU NOUVEAU !...

En Vendée, les chemins pleins de boue « sont une exception »

Il se peut, certes, que quelques chemins de ferme soient transformés en lacs, mais ce sont là des exceptions, et ne faut-il pas y voir plus que la négligence des services intéressés, l'indolence de certains habitants qui dédaignent d'y mettre de la pierre.

Fernand ALLAIN,

Rédacteur en chef de « La Dépêche Vendéenne »
du « Publieur de la Vendée »
et du « Petit Vendéen »

lit Vendéen et du Publieur de la Vendée, attrapent M. Emmanuel Bourcier parce qu'il a dit la vérité.

M. Allain — en prose — prétend que le rédacteur de *L'Intransigeant* n'y connaît rien et n'est pas venu en Vendée et M. Dallier — en vers — dit, ou à peu près que s'il y est venu, il devait être « saoul ».

Et pour corser le tout, M. Allain accuse les « habitants », auxquels cette charge n'incombe pas d'être des indolents parce qu'ils ne mettent pas pour leur compte dans les chemins la pierre qui devrait être mise par d'autres qu'eux-mêmes, s'ils sont fermiers ou métayers.

On ne peut être plus aimable pour des gens qui, malgré leur indolence, forment la majeure partie

*Monsieur, pour je ne sais quelle baroque idée
Vous osez attaquer un pays qui m'est cher.*

*Peut-être et c'est possible, un manque de mémoire
Du le soir, malgré vous, au léger muscadet,
Vous fait-il mélanger quelque amusante histoire
Et danser dans l'esprit gnomes et farfadets.
Peut-être croyez-vous que nos « fleuves de boue »
Nous font désirer voir des spectacles plus beaux
Et que nous rougissions de manœuvrer la houe
Ou de sortir le soir chaussés de nos sabots.*

Notre beau pays nous plaît bien tel qu'il est.

Raoul DALLIER,

Rédacteur-Poète de « La Dépêche Vendéenne »
« Le Publieur de la Vendée », « Le Petit Vendéen »
et « La Province » de Rennes

autre mérite que l'inconsistance et la légèreté de certain poète et de ses pauvres vers. Ni la langue française, ni la Vendée n'ont à s'en réjouir, au contraire.

Aux paysans que nous sommes de tirer de cet incident la conclusion renouvelée que la politique, au lieu de nous servir, nous dessert, que certains journalistes qui prétendent nous faire une opinion, parlent impudemment de ce qu'ils ne connaissent pas et au besoin, si cela les arrange, n'hésitent pas à nier même ce qui est évident.

Ne comptons que sur nous-mêmes pour améliorer notre sort.

La Voix des Paysans.



Angle Place Royale - NANTES
et 17, Rue d'Orléans

ORDONNANCES

HOMÉOPATHIE - LUNETTERIE
BANDAGES

Produits les meilleurs
Prix les plus réduits

Concours régional d'ovins
et de porcins reproducteurs

La Foire-Exposition de Nantes organise avec l'aide technique de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure un concours interdépartemental d'ovins, de caprins et de porcins reproducteurs, auquel seront admis les animaux de ces espèces provenant de la Vendée. Le concours aura lieu à Nantes le 6 avril 1937.

Tous renseignements complémentaires seront fournis aux intéressés sur demande faite à M. Savelli, commissaire du concours, à la Chambre d'Agriculture, 12, rue de Strasbourg, à Nantes. Les demandes d'admission devront lui parvenir le 15 mars, dernier délai.

A VENDRE, chez M. M. Gilbert, à la Milonnière de Saint-André-Goule-d'Oie, une forte charrette et une voiture pouvant servir de carriole; roues et essieux tout neufs. Cause : cessation de culture.

Le Gérant : J. GRASLAND.

La Roche-sur-Yon — Imp. Vendéenne.

Nous étions contents. Ça allait bien, très bien, même. À la suite de l'envoi de notre lettre aux Parlementaires, quinze journaux quotidiens de Paris, autant de province et une quantité d'hebdomadaires, avaient fait écho à nos revendications et nous avaient félicités.

Le Parlement, la Commission de l'Agriculture étudiaient la question, comme nous le disons plus haut.

Et, naturellement, nous avions l'illusion d'avoir, avec nous, l'unanimité des gens qui connaissent la Vendée et l'épouvantable situation de nos chemins ruraux.

C'est ainsi que M. Emmanuel Bourcier, reporter du journal *L'Intransigeant*, venu chez nous pour se rendre compte par lui-même, concluait dans un article du 31 janvier 1937 qu'il n'avait vu l'équivalent de nos chemins « que dans les rizières de l'Asie ou dans certaines régions de l'Abyssinie ».

En un mot, nous nous réjouissions, grâce à tous ces appuis, d'envisager pour bientôt la réfection de nos chemins.

Eh bien, nous nous trompions, tout simplement car, c'est de Vendée, dans des journaux vendéens, qu'on annonce à la France que les chemins de boue sont chez nous une rare exception et que, s'il y en a encore quelques-uns c'est dû à l'indolence de certains habitants, c'est à-dire, dans la majorité des cas, à l'indolence des fermiers et métayers qui, hélas, subissent ce triste état de choses.

Oui, M. Fernand Allain, rédacteur en chef — s'il vous plaît — et M. Raoul Dallier, rédacteur-poète de *La Dépêche Vendéenne*, du *Pe-*

des lecteurs des journaux que M. Allain dirige.

Nous demandons à ce rédacteur en chef d'étudier, avant d'en écrire, les questions qu'il aborde, sans quoi ses journaux et lui-même ne seront pas pris au sérieux.

Nous l'invitons à venir avec nous pendant une journée. Nous lui ferons voir ce qui d'après lui, n'existe pas ! dans une seule commune, 19 boîtes à pain, nous lui ferons voir des lacs de boue que le médecin doit affronter parfois — ce qui explique pourquoi, le Président du Syndicat des médecins de la Vendée veut bien accorder son entier appui à notre campagne — nous lui ferons même voir des rivières qui débordent habituellement dans les chemins, ce qui explique qu'en certains cas, — et M. Bourcier en fut le témoin — on peut y trouver les poissons.

Nous lui ferons aussi toucher du doigt la négligence de ceux qui auraient dû depuis longtemps — surtout pendant les périodes prospères d'après-guerre — améliorer cet état de choses. S'il le veut, nous lui ferons à ce sujet une démonstration complète et circonstanciée qui, s'il la reproduit dans ses journaux, édifiera ses lecteurs.

Et nous ajouterons à ceci que, sous le prétexte de défendre la Vendée, il n'est pas utile d'attaquer les paysans vendéens et de qualifier d'indolence ce qui n'est qu'une résignation forcée dont nous commençons à nous guérir puisque c'est pour y remédier que nous avons fondé nos syndicats.

Nous nous résignons, sans aucune peine à vivre notre vie — parfois pénible — de travailleurs de la terre. Nous nous soumettons avec joie aux

contingences nécessaires de notre profession, ces contingences ont d'ailleurs parfois des compensations; en un mot, nous voulons être et rester de vrais et bons cultivateurs, mais nous ne voulons pas qu'on spéculé — comme on l'a trop fait jusqu'alors — sur notre résignation pour continuer de nous imposer un état de choses qu'il est possible d'améliorer et qui complique péniblement la vie de nos familles et notre travail quotidien.

Si cet état d'esprit ne correspond pas aux vues de M. Allain qui semble ne pas souffrir qu'on expose loyalement les faits pour obtenir les améliorations nécessaires, nous le regrettons d'autant plus qu'il se prétend qualifié, de par le rôle qu'il joue, pour défendre les intérêts de notre petite patrie... ce n'est guère rassurant.

Quant au poète, M. Dallier, nous lui demandons grâce, tout simplement.

Nous en a-t-on assez rebattu les oreilles de ces ouvrages et de ces poésies, composées dans un faux-semblant, au coin d'un bon feu où on idéalise même ce qui est lamentablement triste, et où, sous couleur de poésie, on justifie même ce qui, honnêtement, est injustifiable.

Nous savons, quand il le faut, sentir profondément la beauté des choses et vous ne nous l'apprenez pas, M. Dallier, mais nous souffrons aussi. Si nos souffrances valent quelque chose pour notre perfection personnelle, nous vous supplions de ne pas affirmer, même en vers, que nous ne désirons « pas voir de spectacles plus beaux » que les fleuves de boue où nos enfants, tous

les nôtres, et nous-mêmes devons patauger tout au long de notre existence.

Venez-y patauger vous-même et vous nous en direz des nouvelles.

Si, comme vous le dites, le peuple vendéen est un peuple de héros, il mériterait un peu plus de considération et la récompense de son héroïsme consisterait beaucoup plus à l'aider à sortir de la « mouise » plutôt que de chanter en vers boiteux la satisfaction qu'il peut avoir à vivre dans une boue qu'on pourrait et donc qu'on devrait lui épargner quant aux chemins.

« Nous, Vendéens », M. Dallier, nous avons trouvé que l'article de M. Bourcier n'était ni « une baroque idée » ni « un amas de fadaïses ».

Ce journaliste consciencieux, qui n'en veut pas à la Vendée voudrait au contraire aider les Vendéens à améliorer leur sort et c'est le but de son article.

Il est venu se renseigner sur place pour parler en connaissance de cause, il a manifesté avec véhémence sa révolte de constater l'état des chemins ruraux de Vendée en l'an 1937 quand partout on parle de progrès, quand on prépare à Paris une exposition destinée à faire connaître au monde les bienfaits de la civilisation française.

Libre à vous de conclure que M. Bourcier avait, ce jour-là, « bu trop de muscadet » et dire « que ses écrits sont autant de zéros », nous, nous l'estimons et apprécions son talent et nous le remercions de son consciencieux effort en notre faveur, comme nous remercions de nombreux journalistes qui ont voulu faire écho à notre campagne.

Et ceci représente à nos yeux un

Les Machines à Coudre "STELLA"

garanties 10 années contre tous vices de construction, adoptées par les Pupilles de la Nation, plus de 3 millions en usage dans le monde entier, plus de 25 modèles livrables à lettre lue. Dep. 495 fr.

LES CYCLES
LES TANDEMS
LES TRI-CYCLES
LES ÉCRÉMEUSES

"STELLA"

Fabrication soignée. Garantie sur facture. Le marque la plus vendue dans l'Ouest à des prix défiant toute concurrence, étant donné la qualité.

FONTEAUX, fabricant, Nantes, Angers, St-Nazaire

TISSUS - CONFECTIONS

Jules GARNIER
PLACE DU MARCHÉ, LEGÉ

Grand choix de COMPLETS
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
Prix défiant toute concurrence

RAYON MARIAGES le mieux assorti de la Région

Spécialité de beaux Tissus noirs
pour Robes et Manteaux

T.S.F., Phonos, Disques

CENTRA-RADIO
35, rue de Verdun
Tél. 412-93

A. HARDY
NANTES

ÉLECTRICITÉ

54^{ème} ÉLECTRIQUE DE L'OUEST
104, rue Copernic
Tél. 442-77

VENTE - LOCATION
ÉCHANGE - RÉPARATIONS
LOCATION DE HAUTS-PARLEURS POUR RÉUNIONS

Toutes installations électriques
— LUSTRIERIE —

PLANTS DE POMMES DE TERRE DU FINISTÈRE
Magasin à SCAER (centre de triage)
BLÉS DE SEMENCE DU NORD

Joseph BIDAUD, 115, Rue de Rennes 115
NANTES
déjà fournisseur de groupements de l'U. S. P. V.

FAITES vos ACHATS A NANTES CHEZ

DECRÉ

BANDAGES HERNIAIRES

CEINTURES MÉDICALES
CORSETS - GAINES
BAS A VARICES, etc...

sont vendus à qualité égale
meilleur marché
que partout ailleurs

GUINEL

SPECIALISTE

1, Place de l'Ecluse
NANTES

A L'AUTOMNE EN HIVER

sur vos blés...
sur vos prairies...
mettez de l'

AZOTE

AU PRINTEMPS EN ÉTÉ

Bureau de Renseignements Agricoles :
5, Rue Anizon - NANTES